

CR du 29/01/2020, réunion n°4

Le groupe de travail sur la mise à jour collaborative de la BDTopage en région AURA est composé de deux collèges :

- un collège d'ambassadeurs, assurant la gouvernance partagée du groupe de travail (groupe chapeau, dénommé GT-Chapeau),
- et un collège technique, qui sera en charge d'élaborer et de tester le dispositif de mise à jour collaborative en s'assurant de sa compatibilité avec les pratiques et les contraintes des futurs contributeurs (groupe technique, dénommé GT-Technique)

Un troisième cercle de participants a été ajouté, composé des participants testant le dispositif d'entretien collaboratif (GT-Contributeurs).

Enfin, un dernier cercle d'acteurs qui a vocation à s'élargir est constitué des personnes qui se sont déclarées intéressées à rester informés des travaux (GT-Info).

La 4^{ème} réunion du GT concernait le groupe chapeau (4^{ème} réunion de ce groupe) et a eu lieu le 29 janvier matin de 9h30 à 12h30 ; sur 2 sites, celui de l'IGN (239 rue Garibaldi, Lyon, coordination Nicolas Py) et celui du CRAIG (7 avenue Blaise Pascal, Aubière, coordination Frédéric Deneux) ; avec en audioconférence la DDT38 et en visioconférence IGN St-Mandé + OFB ainsi que GéoArdèche.

La réunion a été extrêmement difficile du fait de nombreuses perturbations informatiques.

Réunion précédentes

- 26/09/2019, réunion de lancement, 1^{ère} séance du groupe chapeau, CR diffusé le 28/10/2019.
- 30/10/2019, 2^{nde} séance du groupe chapeau, CR provisoire diffusé le 27/11/2019 et validé en séance du 02/12/2019.
- 02/12/2019, 3^{ème} séance du groupe chapeau, CR provisoire diffusé le 27/01/2020 et validé en séance du 29/01/2020.
- 29/01/2020, 4^{ème} séance du groupe chapeau, ce CR.

Participants au GT

Seule la liste des membres du GT présents à cette réunion est rappelée dans le CR.

Structure	NOM	Prénom
OFB (visio St mandé @ OFB)	BRETON	Laurent
CRAIG (site du CRAIG)	DENEUX	Frédéric
DDT 43 (site du CRAIG)	VENY	Nicolas
GéoArdèche (visio)	COCHARD	Bertrand
DDT 38 (téléphone)	DEREKX	Simon
DDT 38 (téléphone)	PEILLOUX	Hervé
DDT 38 (téléphone)	LOISON	Delphine
Fédération régionale de pêche AURA	BOIDIN	Nicolas
OFB ARA (site de Lyon)	MATHERON	Lionel
CD 69 (site de Lyon)	GAVOILLE	Anne-Laure
DRAAF (site de Lyon)	DELORME	Michael
DREAL (site de Lyon)	DI-SALVO	Magali
IGN (site de Lyon)	PY	Nicolas
IGN (site de Lyon)	MIETTAUX	Martine
IGN (visio St mandé @ OFB)	ROYER	Timothée
IGN (visio St mandé @ OFB)	JAHARD	Yolène
IGN (visio St mandé @ OFB)	LALLEMANT	Thierry
Chambre Régionale d'Agriculture AURA	VINATIER	Jean-Marie

Ordre du jour

L'ordre du jour était composé des points suivants :

CR du 29/01/2020, réunion n°4	1
Réunion précédentes	1
Participants au GT	2
Ordre du jour	3
Rappels sur le périmètre du GT	3
OdJ 1 : Choisir la date du prochain GT	4
OdJ 2 : Validation du CR de la 3 ^{ème} séance du groupe chapeau	4
OdJ 3 : Gouvernance du GT et informations diverses	4
Fonctionnement du GT	4
Nouveaux participants	4
Participants recherchés.....	4
Choix d'un outil de travail collaboratif.....	4
Atelier national de la BD TOPAGE®	5
OdJ 4 : Topage et les référentiels réglementaires	5
Référentiels réglementaires.....	5
Etat des lieux des cours d'eau police de l'eau	5
Retour sur les tests de la grille d'entretien.....	6
A faire pour le prochain GT	6
GT Chapeau	6
GT Technique	6
Points à mettre à l'OdJ du prochain GT	7
ANNEXE : Schéma des objectifs du GT.....	8
ANNEXE : CR DDT43	9
ANNEXE : CR Fédération départementale de pêche 43.....	10
ANNEXE : CR Métropole du grand Lyon, Direction de l'eau	12
ANNEXE : CR PNR des Volcans d'Auvergne.....	14

Rappels sur le périmètre du GT

Post réunion, compte tenu des échanges ayant eu lieu, quelques rappels sur le périmètre du GT semblent nécessaires.

Le mandat indique que « L'objectif de ces groupes de travail est de co-construire et mettre en place ce processus de mise à jour collaborative. ».

Plus explicitement, le groupe de travail sur la mise à jour collaborative de la BDTopage en AURA n'est pas constitué pour mettre à jour Topage sur la région. Ce groupe de travail est constitué pour préfigurer le dispositif de mise à jour, dispositif qui a vocation à être déployé dans les autres régions françaises.

Par conséquent, l'objectif prioritaire du GT est la définition co-construite d'un dispositif de mise à jour, la définition du « comment faire ». La méthode utilisée est la co-construction, et ses fondamentaux implicites :

- Le rythme, le temps : la pertinence et la robustesse des livrables nécessitent des allers-retours ; analyser, réfléchir, se confronter, et ce collectivement, demande du temps et de la lenteur tandis que l'engagement des membres se construit en s'assurant que tous progressent ensemble, selon un rythme propre au groupe.
- La confiance : la co-construction est possible dans un climat de confiance. L'animation doit permettre une suspension temporaire des rapports de forces et de la défense d'intérêts, et mettre en place les conditions propices au dialogue, à l'expression des points de vue, à l'approfondissement de ceux-ci, au débat, ainsi qu'à l'identification des convergences et des divergences
- L'absence de cadrage strict : il est difficile de déterminer à l'avance quels seront les résultats ou de prévoir les retombées précises d'un processus de co-construction. L'ensemble des parties doivent se lancer dans le projet en faisant confiance aux autres et à l'intelligence collective mobilisée autour du processus.
- Une responsabilité partagée : Le bon fonctionnement du processus de co-construction et l'atteinte de résultats sont des responsabilités partagées par l'ensemble des membres. Ils s'investissent pleinement dans le processus en partageant leurs connaissances, leurs expériences, leurs intuitions, leur ressources.

La loi n° 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement a confié à l'Office la coordination technique des systèmes d'information sur la biodiversité, l'eau, les milieux aquatiques et les milieux marins. Dans ce périmètre se trouve notamment la mise en œuvre de la conception, la production et l'entretien des référentiels dont la BD TOPAGE® fait partie. Le terme de « coordination technique » exprime le fait que les systèmes d'information environnementaux concernent des acteurs aux missions, besoins, périmètre et moyens variés et qu'il s'agit donc de mettre en œuvre une démarche partenariale visant avant tout à favoriser l'interopérabilité des données produites dans le cadre des missions de service public. Le référentiel prédécesseur de la BD TOPAGE®, la BD CARTHAGE®, était mise à jour selon un mode centralisé avec quelques grands acteurs. La BD TOPAGE® s'adresse à un panel d'acteurs bien plus vaste et plus local. La réflexion sur l'organisation de sa mise à jour est donc nouvelle.

Dans cette perspective, l'objectif de ce GT est donc, pour l'OFB, de mettre en place un espace d'échange entre les acteurs, à l'échelle régionale, de manière à mieux cerner les besoins, contraintes et attentes et de réfléchir collectivement aux outils (au sens large, que ce soit en terme logiciel, procédure, gouvernance...) qui permettront cette

mise à jour du référentiel de la manière la plus efficace et la plus adéquate possible. Les résultats de cette réflexion collective auront vocation à être présentés au niveau national et déclinés dans les territoires, avec les adaptations dues aux spécificités locales qui s'imposent.

OdJ 1 : Choisir la date du prochain GT

Le 18/02/2020 est la date de la prochaine réunion du groupe chapeau retenue en début de séance. Compte tenu des échanges qui ont suivi, cette date est annulée et la prochaine séance du groupe chapeau se tiendra lorsque le groupe technique se sera réuni.

OdJ 2 : Validation du CR de la 3^{ème} séance du groupe chapeau

Le CR de la 3^{ème} séance du groupe chapeau, dont la version provisoire a été diffusée le 27/01/2020, est validé en séance du 29/01/2020.

OdJ 3 : Gouvernance du GT et informations diverses

Fonctionnement du GT

Il a été convenu que les GT-Chapeau et GT-Techniques travailleraient de manière indépendante, sur les objectifs dont ils sont responsables (cf. ANNEXE : Schéma des objectifs du GT). L'OFB, l'IGN et le CRAIG sont en support de coordination et d'animation.

La liste des actions décidées en séances décrit l'action, sa date de création, sa date de réalisation, la date à laquelle l'information de sa réalisation a été faite, ainsi que les participants. Il est convenu en séance que ces métadonnées sont complétées de la désignation d'un participant comme étant responsable de l'action ainsi que de la description du livrable et d'une date de réalisation escomptée.

Avec ces précisions, un document sera rédigé pour récapituler le fonctionnement du GT (action Topage_ARA_045, IGN DT-CE).

Nouveaux participants

Des acteurs se sont déclarés intéressés :

- la DDT63 (GT-Technique),
- le service environnement de la DDT38 (GT-Technique),
- des chercheurs (GT-Technique ou GT-Info),
- le SR3A (Syndicat de rivières Ain Aval et ses affluents, GT-Contributeur).

Le préfet de région est conscient de l'intérêt de Topage et de ce GT au regard de la stratégie régionale eau-air-sol. L'action Topage_ARA_042 est créée, afin de rédiger un texte à faire inscrire dans la "feuille de route" EAU déclinaison la stratégie régionale eau-air-sol, après consultation de personnes clés du SGAR début mars.

Enfin, pendant la période de rédaction de ce compte rendu, l'IGN a rencontré l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne (ARRA²) qui anime depuis 1999 un réseau de plusieurs centaines de professionnels pour échanger, partager les expériences et améliorer les connaissances techniques sur des thématiques de plus en plus complexes autour de la gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau. Un principe de soutien de l'ARRAA a été discuté, principe qui sera confirmé à l'AG de l'association (reportée fin juin 2020, voire en fin d'année).

Participants recherchés

Un point a été fait sur les acteurs qu'il reste souhaitable d'embarquer. :

- DDT38 relevait la non représentation des associations de protection de la nature. Le CD69 n'a pas de référent eau mais a partagé les coordonnées de son contact espace naturel sensible à France Nature Environnement (ex FRAPNA) ; et suggère le Conservatoire des Espaces Naturels CEN.
- Les syndicats de rivière du Rhône(69) ont été relancés et plusieurs se sont déclarés intéressés à participer à 1 à 2 réunions sélectionnées
 - le SMAGGA (vallée du Garon)
 - les rivières du Beaujolais
 - le Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (SYRIBT)
- DREAL suggérerait un bureau d'étude eau, contact présent au Topage tour à retrouver
- OFB a contacté les 7 Établissement public territoriaux de bassin de la région
- Il avait été suggéré de recruter une collectivité de taille moyenne, rurale. Le CRAIG juge le GT insuffisamment concret pour réussir un tel recrutement. Cette option sera examinée de nouveau au regard des objectifs confiés au GT technique.

Choix d'un outil de travail collaboratif

Avait été cités à la réunion n°3 :

L'outil réseauTERR (<https://reseauterr.auvergnerhonealpes.fr/>) est un espace d'information, de collaboration, d'échanges et de discussion dédié aux membres de communautés professionnelles constituées autour des politiques régionales ayant un impact territorial. Nos besoins d'outil collaboratif étant limités, une instance Topage sur cet outil pourrait être créée. Une limite est que cet outil ne pourra pas être utilisé pour le passage à l'échelle France entière mais il aura permis d'expérimenter.

Egalement disponible à l'échelle régionale, l'outil des services de l'état https://reseau-terrmedia.fr/jcms/j_6/accueil, qui peut créer des espaces de collaboration sur des projets avec, par défaut un calendrier, un espace de conversation, un espace documentaire un wiki et un outil de gestion de projets - ainsi que le nécessaire pour créer des sous projets (sous espaces). Il est possible de particulariser cet espace en ajoutant des fonctionnalités.

Egalement cité, les logiciels libres répertoriés sur <https://framalibre.org/content/agorakit>

L'OFB évoquait Alfresco.

La DINUM (ex DINSIC) fournit depuis début 2019 la plateforme d'animation de communauté OSMOSE, <https://www.modernisation.gouv.fr/le-hub-des-communautés/osmose>. Cet outil pourrait être utilisé dans la géoplateforme, il est donc en test à l'IGN et il a été proposé que le GT Topage soit un cas concret pour cet essai. Une action est donc créée (Topage_ARA_046, IGN (+OFB ?)), dont l'objectif est d'apprendre et tester l'outil OSMOSE (sur une instance générique) au travers du cas concret Topage. Si ce test est concluant, une instance IGN sera demandée, où un espace Topage pourra être créé.

Atelier national de la BD TOPAGE®

L'atelier national de la BD TOPAGE® du 23 janvier s'est bien passé. Vous trouverez toutes les présentations, disponibles sur le site <http://bdtopage.eaufrance.fr> ou <http://bdtopage.eaufrance.fr/page/atelier-bd-topage-national>.

OdJ 4 : Topage et les référentiels réglementaires

Référentiels réglementaires

Un travail de mise en cohérence avec les cours d'eau « réglementaires » BCAE et cours d'eau police de l'eau débute.

Les objectifs sont :

- Appuyer des politiques publiques (Cours d'eau polices de l'eau, BCAE, ZNT, continuité écologique, trames vertes et bleues...)
- Améliorer l'exhaustivité du référentiel hydrographique
- Renforcer la légitimité de la BD TOPAGE®

Les cours d'eau BCAE (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales) sont définis dans le cadre de code rural et de la pêche maritime et de la Politique Agricole Commune du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ainsi, les agriculteurs qui demandent des aides de la PAC doivent implanter des bandes enherbées le long des cours d'eau BCAE. Alors que jusqu'en 2019 c'était, dans certains départements, la carte IGN 1/25000 la plus récente, qui constituait la référence pour appuyer cet aspect de la PAC, les textes réglementaires évoluent pour faire référence, dans certains départements, à la BD TOPO®.

L'IGN va poursuivre en 2020 un travail initié en 2019 pour permettre l'affichage des cours d'eau BCAE sur le système Telepac (qui est utilisé par les agriculteurs pour leur télé déclaration) et va réaliser de plus pour le MAA une prestation visant à mettre cette couche des cours d'eau BCAE à disposition sur le Géoportail. Cette couche va intégrer, dans un premier temps, les données BCAE de 50 départements, dont 6 vont s'appuyer sur les données de la BD TOPO® en vigueur au 1er janvier 2020.

Les cours d'eau police de l'eau (loi sur l'eau, L.214-1 à L.214-6) sont à cartographier selon l'Instruction du Gouvernement du 3 juin 2015. Son objectif principal est de mieux faire connaître les parties du réseau hydrographique qui sont des cours d'eau au sens de la police de l'eau et où s'applique une réglementation spécifique.

Une convention de coopération OFB-IGN a été signée fin 2019 en vue de confronter la BD Topage, en 2020, avec les géométries issues de 25 inventaires départementaux. Le but est de rapprocher la BD TOPAGE des cartographies de cours d'eau, de manière à ce qu'à terme, les cartographies réglementaires puissent être produites à partir de la BD TOPAGE, ce qui permet de n'entretenir qu'un seul référentiel et de bénéficier de sa qualité (une seule mise à jour, réseau exhaustif...). Cette convention sera disponible (action Topage_ARA_043) sur le site sur le site <http://bdtopage.eaufrance.fr>.

Lors de l'atelier national de la BD TOPAGE®, ont été exposées à la fois les démarches sur les BCAE et les cours d'eau police de l'eau, ainsi que les expériences des utilisateurs locaux (DDT, gestionnaire de milieux aquatiques) liées aux difficultés de production et d'entretien de référentiels locaux, réglementaires ou non. De ce fait ont été initiés des échanges MTES / MAA / IGN / OFB sur la nécessaire coordination et mutualisation de ces démarches. Le résultat pourrait être que, à moyen terme, la BD TOPAGE soit identifiée comme le référentiel d'entrée pour établir des cartographies réglementaires (en lieu et place du SCAN 25 et d'autres jeux de données).

Etat des lieux des cours d'eau police de l'eau

L'instruction ministérielle du 3 juin 2015 commande la création de l'inventaire des cours d'eau police de l'eau. Cet inventaire a une vocation évolutive et fait l'objet de mises à jour annuelles selon une procédure de concertation avec les acteurs de l'eau conduite au sein de chaque département.

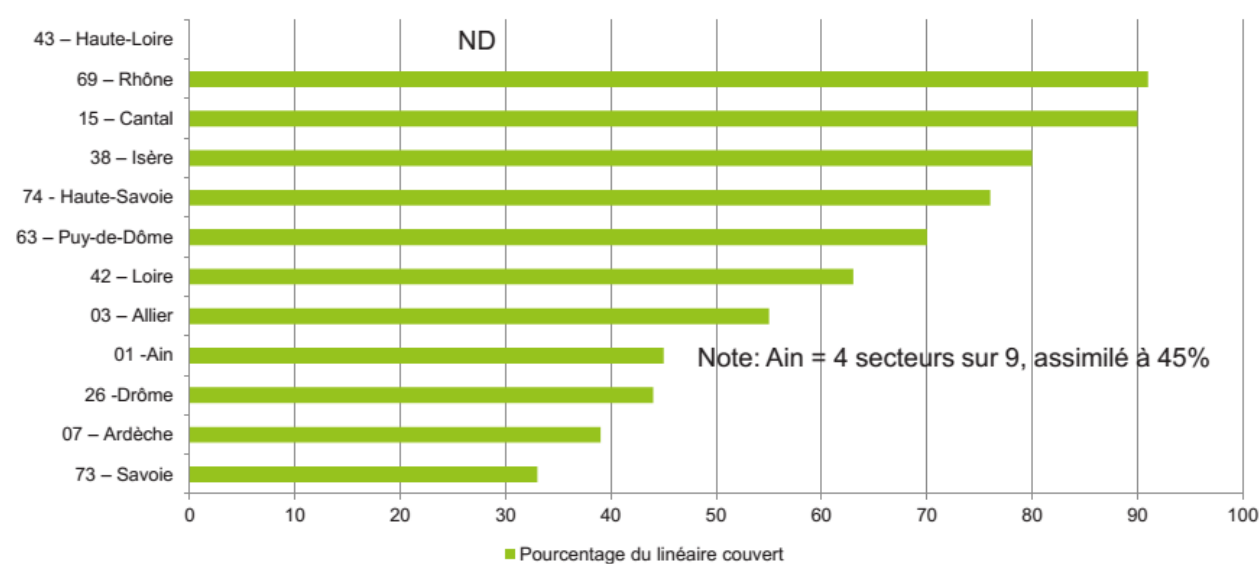
D'après DDT43, les modifications une fois le référentiel stabilisé seraient majoritairement attributaires, accompagnées d'environ 100 à 200 modifications géométriques par mise à jour suite à des travaux.

Pour avoir un état des lieux, la DREAL AURA s'est référée à ses correspondant SIG dans les DDT, qui mettent à jour ces cartes d'inventaires.

Dans l'ex région Rhône-Alpes, les inventaires départementaux proviennent d'une expertise locale appuyée par l'OFB, à partir d'une proposition initiale régionale. Cette proposition a été créée par la DREAL ARA à partir des données BD TOPO® (tronçons de cours d'eau nommés et non nommés) complétée des tronçons de la BD CARTHAGE®, des cours d'eau figurants sur les SCAN 25® de 2007 vectorisés et des cours d'eau déjà expertisés comme tels (cartographies des arrêtés frayères, réservoirs biologiques, cours d'eau liste 1 et 2).

Dans l'ex région Auvergne, chaque département a suivi sa procédure propre.

En faisant l'hypothèse d'une cartographie suffisamment proche de l'exhaustivité, une synthèse succincte de la caractérisation 'police de l'eau' peut être tirée en observant le pourcentage de linéaire couvert :

Pourcentage du linéaire couvert

Un tableau national d'avancement des cartographies de cours d'eau police de l'eau départementales a été constitué en cette fin mars 2020 pour la Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) du ministère de la transition écologique et solidaire. La question de sa communicabilité a été posée par l'OFB (action Topage_ARA_044).

Il paraît souhaitable que les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes pour lesquelles les cartographies de cours d'eau police de l'eau sont les plus avancées soient intégrés à la BDTopage en priorité. Selon l'OFB, cette intégration semble cependant difficilement réalisable avant la fin du GT, sauf exception à la marge.

Retour sur les tests de la grille d'entretien

Une grille d'entretien utilisée pour comprendre les métiers, attentes, capacités d'entretien de Topage par les futurs contributeurs a été élaborée le 02/12/2019 lors de la 3ème séance du groupe chapeau, sous forme de carte mentale.

Quatre entretiens ont eu lieu afin de tester la pertinence des questions envisagées :

- le 10/12/2019, entretien avec par NBoidin, BGourgand et ASagniez
 - la fédération départementale de pêche, ANNEXE : CR Fédération départementale de pêche 43
 - puis la DDT Haute-Loire (43), ANNEXE : CR DDT43
- le 23/01, entretien avec la métropole du Grand Lyon (Rhône, 69), direction de l'eau (BGourgand et NPy), ANNEXE : CR Métropole du grand Lyon, Direction de l'eau
- le 31/01, entretien avec le PNR des Volcans d'Auvergne (BGourgand),

- ANNEXE : CR PNR des Volcans d'Auvergne

La carte mentale n'est pas à suivre de manière ordonnée, c'est un outil qui permet une discussion libre tout en vérifiant aisément que les domaines et niveaux de détails souhaités ont été abordés. Elle semble suffisamment complète et est validée.

A faire pour le prochain GT

GT Chapeau

Certains objectifs du GT-Chapeau sont en souffrance et acceptent volontiers qu'un pilote se désigne et que des participants du GT y apportent leurs contributions ! Il s'agit par exemple :

- Objectif « susciter l'adhésion »
 - Action : Rédiger les éléments de langage pour accompagner la démarche et permettre l'investissement nécessaire
- Objectif « Faire connaître la BD Topage »
 - Action : Vérifier que la plaquette actuelle Topage (<https://bdtopage.eaufrance.fr/page/documents-ressources>) constitue un document introductif suffisant à un entretien, cf. bulle d'introduction de la carte mentale ; proposer des adaptations sinon
 - Action : Définir le contenu d'une mallette pédagogique
- Objectif « Préfigurer la gouvernance du dispositif d'entretien collaboratif »
 - Qui a les droits d'écriture ? sur quels objets ? sur la géométrie, les attributs ? qui valide des signalements ? ...
 - Action : Etablir des scénarios
- Objectif « Diagnostic de Topage »
 - Quels sont les documents/pistes/travaux/études/benchmark/idées/ressources que les ambassadeurs peuvent mettre à disposition du groupe technique élaborant la méthode de diagnostic ?

Il est souhaité réunir à nouveau le GT-Chapeau une fois seulement les travaux du Gt-Technique enclenchés.

GT Technique

Ceux-ci semblent:

- Définir le diagnostic de Topage : quel est son objectif, quel est son périmètre, quelle est sa méthode ; en gardant à l'esprit le caractère préfigurateur du GT. Il pourrait s'agir de réussir à identifier au niveau national les zones où l'exhaustivité semble faible et qui bénéficieraient donc le plus des intégrations des inventaires locaux police de l'eau.
- Tester en pratique les outils existants et définir les fonctionnalités manquantes pour la mise à jour collaborative de Topage

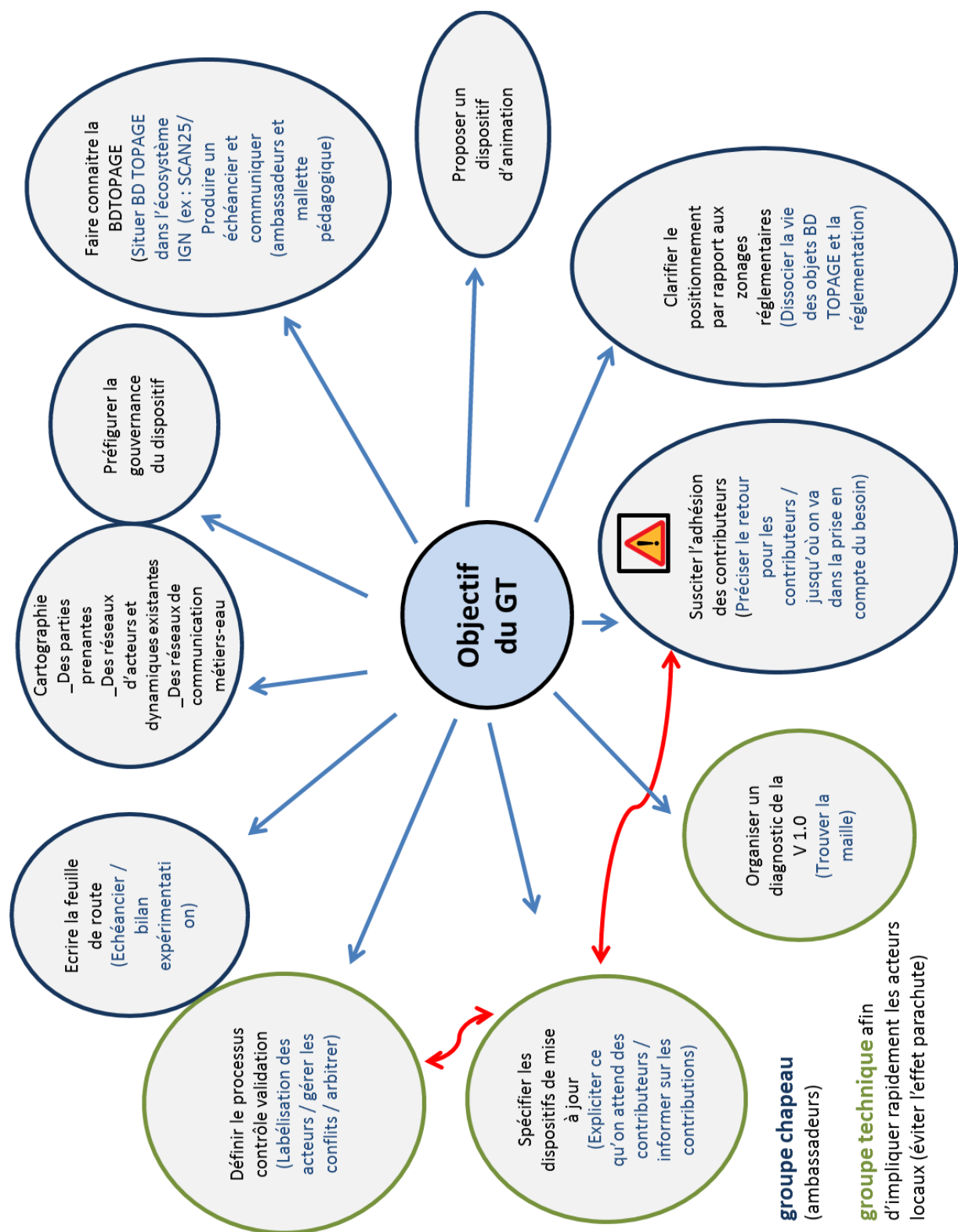
Avant le confinement Covid19, l'organisation d'une journée technique était envisagée le 6 mai, pour présenter le projet, les objectifs du GT-Technique et directement commencer à y travailler.

Points à mettre à l'OdJ du prochain GT

Sans objet pour l'instant.

Prochaine réunion des membres du GT Chapeau sur invitation avec 1 mois de prévenance, après la/les première(s) réunion(s) du GT technique. Avant le confinement Covid19, la mi-juin semblait envisageable.

ANNEXE : Schéma des objectifs du GT



ANNEXE : CR DDT43

CR RDV DDT43

Rédacteur : BGourgand

Date : 10/12/2019

Lieu : Le Puy en Velay

Personnes présentes :

Myriam Bernard (DDT43) : adjoint chef de service environnement forêt/chef de bureau eau et milieux aquatiques

Nicolas Veny (DDT43)

Anna Sagniez(IGN)

Benoit Gourgand (IGN)

Contexte

Rencontre à l'initiative de a DDT43 suite à notre rencontre avec la fédération départementale de pêche de haute Loire

A retenir

Un gros travail de concertation mené par le DDT43 depuis 4 ans dans le cadre de la réglementation du 3 juin 2015, en particulier dans le cadre de la notion de « cours d'eau ». Production d'une méthodologie de travail se basant sur une expertise géomatique et une expertise terrain conduisant à la définition de 6 cas possibles pour conclure à un écoulement et donc à la reconnaissance de « cours d'eau ».

Quelle articulation entre ce travail et la BD TOPAGE ?

Quelles diffusion des données BD TOPAGE dans les données IGN ? (exemple des traits bleus pleins et traits tirés bleus sur les SCNA25 qui servent de base cartographique à l'arrêté du 24 avril 2015 ([BCAE](#)))

Suites à donner

- Identifier des inventaires locaux fait par les DDT en AURA (action équipe BD TOPAGE)
- Inscrire ces inventaires sur les données prioritaires intégrer dans le cadre de la convention IGN AFB (action équipe BD TOPAGE)
- Identifier le processus de mise à jour des données IGN à partir de l'Hydro issu de la BD TOPAGE (action équipe produit IGN)

ANNEXE : CR Fédération départementale de pêche 43

Participants :

- Fédération Pêche : Florian Chopard-Lallier ; Directeur
- Fédération Pêche : Stéphane Nicolas ; Responsable Technique
- Fédération Pêche : Mélanie Hilaire ; Technicienne
- Fédération Régionale de Pêche en AURA : Nicolas Boidin ; chargé de mission
- IGN : Benoit Gourgand Directeur Territorial DT-CE
- IGN : Anna SAGNIEZ Assistante Territoriale DT-CE

Statuts de la fédération :

La Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Haute-Loire est une association à but non lucratif (type loi 1901) avec des missions de service public.

Il n'y a pas de lien hiérarchique entre la fédération départementale et la fédération régionale.

Cependant les deux fédérations ont des liens réguliers ainsi qu'avec agence de l'eau (bassin Loire Bretagne)

7 agents dont :

2 agents services administratif

5 agents service technique, animation, garderie

Avec une grande polyvalence

Un Conseil d'administration qui valide les missions et les objectifs

Est financée par un pourcentage sur les permis de pêche vendus par les associations (voir en dessous)

Les Missions de la fédération concernent :

2 missions : protection des milieux aquatiques et développement du loisir pêche

Ces missions se déclinent :

- coordination et soutien des activités des A.A.P.P.M.A. (Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques) adhérentes. En Haute-Loire il y a 30 A.A.P.P.M.A. qui se partagent la gestion du droit de pêche (qui est un droit du propriétaire de ou des parcelles) du domaine piscicole (cours d'eau et plans d'eau). Le suivi des zones d'action de chaque association va jusqu'à identifier les rives droite ou gauche qui peuvent avoir des gestionnaires différents. Des accords de réciprocité lient les Associations entre elles et à la Fédération de Pêche de Haute-Loire à l'exception d'1 association. Le droit de pêche sur le domaine public est géré directement par la fédération départementale. Environ 3500 km de cours d'eau sont gérés sur ce modèle en Haute-Loire.
- Est référent pour le Ministère de la transition écologique (MTES) dans le cadre de l'application de la loi sur l'eau
- Réalise des études :
 - Suivi piscicole sur le réseau de stations de la Fédération
 - Suivi thermique de cours d'eau
 - Suivi de travaux, consultant expert dans les commissions d'environnement : exemple (aménagements type éolien, aménagement touchant l'environnement, diagnostique...)
- Acquisition de données sur le terrain
 - Suivi et peuplement piscicole
 - garderie (police des pêcheurs)
 - hydromorphologie (fonctionnement dynamique)
- Restauration des continuités écologique (conseil et réalisation)

Les données :

banque de données ACCES pour :

- les données sur les poissons
- les températures des cours d'eau

BD CARTHAGE retravaillée pour besoin métier= BD HYDRO 43. La Base a été redécoupée en 4800 tronçons. La superposition avec les données en base ACCES se fait via des ponctuels.

Outils :

Pas mal d'outils métiers et pas forcément généralisés à l'ensemble des fédérations départementales.

Socle logiciel SIG : MAP Info et QGIS

Travail avec l'outil GEO PIKAIA

Bientôt nouveau logiciel développé par la fédération nationale (ASPE) mais pas vraiment de produit à tester jusqu'à maintenant.

Licence et droits de diffusion :

Pour Florian Chopard-lallier, le Directeur, possible si financement public (libre) mais plus compliqué si financement privé (pas libre)

Pour Stéphane Nicolas, le responsable technique, tout est libre

Projet BD Topage :

Bonne compréhension du sujet après une brève présentation

Partant pour participer à la mise à jour. Possible en propre mais également via l'ensemble du réseau des fédérations de pêche.

Pour l'instant ne voie pas de personnes ressource pour la mise à jour sur l'ensemble du réseau

Propose que l'IGN assiste et présente la BDTOPAGE et sa mise à jour collaborative :

- aux assemblées générales des Fédérations de pêche ou à l'AG de la fédération départementale.
- Dans une réunion avec « l'Ecosystème pêche ».

Action

Faire suivre à nos interlocuteurs pour complément et validation (action IGN)

Récupérer contacts fédération nationale (ASPE) et communauté scientifique de suivi des espèces migratoires (action Nicolas BOIDIN)

Sentiments sur le questionnaire (carte mentale)

Les gros blocs sont là et cohérents.

Problème pour faire le lien entre la discussion et la carte mentale.

Complément sur les BD nationales

L'outil ASPE est développé par l'Agence Française de la Biodiversité (qui s'appelle l'Office Français de la Biodiversité depuis le 1er janvier 2020). Une première version est déjà en cours d'utilisation par leurs services (cette base est reliée à un portail de consultation des données ouvert à tous : www.naiades.eaufrance.fr). Il est envisagé d'ouvrir l'accès à cet outil à d'autres acteurs du domaine (comme les fédérations de pêche) pour que celles-ci puissent y ajouter leurs données, mais rien n'est acté pour le moment.

La Fédération Nationale travaille également sur une base de données nationale, mais le travail est moins avancé. En 2017, un groupe de travail avait été réuni pour voir les types de données produites par les fédérations et leurs besoins en matière de gestion des données et il avait été décidé de confier à un prestataire la finalisation du périmètre du système d'information et la construction d'un cahier des charges à destination des développeurs du système. Pas de retour sur l'évolution de ce projet depuis.

ANNEXE : CR Métropole du grand Lyon, Direction de l'eau

CR entretien – organisme – Département diffusion, expertise et services – DIR centre-est

Rédacteur : N. Py

Date : 23/01/2020

Lieu : Métropole du Grand Lyon

Personnes présentes :

- IGN
 - B. Gourgand
 - N. Py
- Grand Lyon
 - Pauline Bermond, Chef de projet Ruisseaux
 - Delphine Petit, Unité Géomatique, Direction de l'Eau

Contexte

Test de la grille d'entretien Topage

A retenir

- Accord de diffusion du CR au GT après relecture
- Topage
 - Opportunité d'une vision partagée entre acteurs, où sont les ruisseaux, les écoulements.
- Au Grand Lyon
 - Connaissance
 - le filaire hydro
 - Est connu et entretenu sur le territoire de la métropole hors syndicats
 - Est méconnu du Grand Lyon dans les portions du territoire métropolitain délégués aux syndicats de rivière ; l'échange de donnée est perfectible tandis que les syndicats manquent de moyens SIG
 - La politique de constitution de la donnée ayant été volontariste, l'exhaustivité est a priori atteinte sur le territoire de la métro hors syndicats au droit des linéaires parcourus et à ciel ouvert. Cela l'est moins pour toutes les sections busées. Par ailleurs, tout le territoire n'a pas encore été parcouru, en particulier sur les amonts des BV / sources.
 - Dispose de la donnée
 - cours d'eau, d'attributs ouvert/busé, largeur
 - La BD est constituée de la géométrie, mais également de très nombreuses photos orientées régulièrement réparties et à chaque ouvrage sur le cours d'eau
 - La BD est issue d'une initialisation SAGE et Carthage et Sandre ; la phase de constitution est jugée stabilisée pour les linéaires parcourus et à ciel ouvert, à conforter pour ceux busés
 - Entretien par parcours des cours d'eau
 - Exploitation des tracés des cours d'eau sur les permis de construire, alerte puis levé de doute
 - Certains cours d'eau ont fait l'objet d'une restitution
 - Tablette durcie et gps, plutôt pour repérer que pour la saisie, cette dernière se faisant plutôt sur les fonds de plan / orthophotoplan
 - les ouvrages, documentée dans leur dimension. Une table est en construction sur d'autres attributs : franchissement poisson, écologie, matériaux, entretien, ...
 - des talwegs, issus des études écoulements
 - Exigence
 - Le besoin plutôt métrique, pas centimétrique ni décimétrique
 - Levé de doute systématique, même si pas nécessairement immédiat
 - Usage
 - Le filaire est générateur de prescriptions pour le PLUH : zones inondables, bandes inconstructibles. A cet égard, le caractère ouvert ou busé des tronçons est nécessaire pour classer les cours d'eau, classification ensuite affinée selon la largeur.
 - Instruction assainissement
 - Usagers
 - Population des usagers des données assez méconnue
 - Urbanisme : extraient une version 'millésimée' de la donnée à la date T de réflexion/création des PLUH
 - Bureaux d'étude internes et externes
 - Direction exploitation
 - Assainissement
 - Relations avec la délégation de service public eau potable, les échanges de donnée via des différentiels sont compliqués et longs
 - Souhaits
 - Re vérifier des objets anciens
 - Connaître sur les territoires des syndicats
 - Passer à du qualitatif : écologie ; rive naturelle ou artificielle
 - Gestion des espaces naturels : les plans de gestion sont en cours d'écriture par un BE externe, mais la direction de l'eau effectuera la gestion
 - Dialogue social avec les usagers internes, pour débloquent des crispations : une part de la rémunération des agents de l'assainissement est liée à la prime d'insalubrité, prime calculée au linéaire de réseau à curer, toute modification du mètre de ce linéaire est donc problématique d'un point de vue salarial ; ce qui génère des freins à l'utilisation des données de l'unité ruisseau (qui fait le consensus en interne) par les services d'exploitation.
 - Projet de diagnostic de la base, et de sa MàJ sur sa part 'ancienne' Carthage
 - Ressources
 - 2 personnes ont dans leurs missions le terrain et la mise à jour des données mais ils ne sont pas à temps plein sur cette tâche. Plutôt 1j/mois de terrain à 2 personnes + 1 semaine de saisie /mois pour 1 personne - avec un renforcement possible suivant les besoins. La création d'un service du Patrimoine devrait également renforcer cette mission.
 - Relations avec les acteurs
 - Une personne a pour mission de faire du lien avec les syndicats des eaux, de participer à leurs instances ; ce qui ne suffit cependant pas à tisser des liens étroits ; les organismes sont assez indépendants
 - Relation avec la DDT perfectible, notamment sur le caractère police de l'eau
 - Métro pas consultée dans le classement police de l'eau, mais informée
 - Parfois, les arbitrages DDT ne satisfont pas la métro, tels des déclassements qui autorisent donc le busage

GT mise à jour de la BD TOPAGE en Auvergne-Rhône-Alpes

- Ont transmis leur carte à la DDT, sans que des ressources aient pu être trouvées pour qu'un appariement entre les données DDT et métro se fasse...
Une réunion était prévue au premier semestre 2020 avec la DDT69 pour voir l'avancée de leur côté sur la prise en compte des données Métro.
- La direction de l'eau va être réorganisée, mais les ressources et missions qui concernent Topage devraient perdurer. La réorganisation vise à créer des autorités organisatrices (AO) : AO eau potable, AO assainissement, AO Gemapi, ... Cela s'appuiera sur un département de gestion du patrimoine, qui aura un ETP dédié à la connaissance et à la capitalisation et à la gestion des patrimoines.
- Pour Topage
 - la présence GL au GT visait à se positionner, alimenter, apporter le point de vue GL. Au-delà, être par exemple désigné validateur sur le territoire de la métro ne semble pas un rôle aberrant mais serait à cadrer/discuter.
 - GL n'a pas la ressource pour effectuer un appariement diagnostic Topage//GL ou GL//DDT ou Topage//DDT ; mais GL peut fournir sa donnée
 - GL a un projet de diagnostic de la base, et de sa MàJ sur sa part 'ancienne' Carthage

Suites à donner

- IGN, faire relire CR avant diffusion au GT
- Grand Lyon fournit à l'IGN
 - Communicable GT
 - Contacts
 - Organigramme cible
 - Confidentiel IGN
 - Structure de la BD
 - Base des cours d'eau

ANNEXE : CR PNR des Volcans d'Auvergne

CR rencontre BD TOPAGE PNR des Volcans d'Auvergne (<http://www.parcdesvolcans.fr/>)

Personnes présentes :

Olivier Roquetanière – PNRVA – chargé de mission SIG

Elodie Mardiné – PNRVA - chargée de mission Agro-environnement et Eau

Benoit Gourgand – IGN

Contexte

Dans le cadre de l'élaboration du processus de mise à jour de la BD TOPAGE, des entretiens sont conduits auprès des interlocuteurs techniques, les plus proches de la données, afin de comprendre processus de production et d'identifier les modes de collaboration possibles.

A retenir

Elodie Mardiné est animatrice de Contrat territorial sur les Sources de la Dordogne. Ces contrats territoriaux sont des outils des Agences de l'eau pour financer des actions sur l'amélioration de la qualité et de la quantité d'eau. Trouve un intérêt pour une données hydro de précision RGE. Identifie un gain important à l'utilisation de la BD TOPAGE. Besoin de bien identifier comment on peut faire remonter les infos, les erreurs.

Le PNR a une spécificité de tête de bassin avec un chevelu hydrographique conséquent. Très gros parc, très étendu. La question de la pertinence et de la connaissance de l'hydro est posée car pas forcément de besoin pour les missions du PNR en dehors de zones protégées bien identifiées

Organisation compétence eau.

Jusqu'en 2017 essentiellement des syndicats de rivière

Depuis 2018, compétence GEMAPI à l'échelle des communautés de communes avec délégation/transfert possible au profit de syndicats

Le PNR est à cheval sur Puy-de-Dôme et Cantal (50%,50%).

Coté Puy-de-Dôme, la compétence milieux aquatiques est bien organisée en syndicats avec des techniciens de rivière par syndicat. Egalement depuis 2018 des techniciens de rivières dans les agglomérations et les Communautés de Communes qui ont pris la compétence GEMAPI.

Coté Cantal, un travail de sensibilisation a été fait par les services de l'état auprès des Communautés de Communes et des Syndicats existants qui s'emparent peu à peu de la compétence GEMAPI. Le souhait du PNR est que les Communauté de communes s'emparent de la compétence car, par carence de compétence locale et enjeu local, c'est le parc qui gère.

Actuellement, un maximum de 15 personnes couvre le territoire du parc.

Pour la DDT Puy-de-Dôme, le contact est Frédéric Lasciouve sur mission cours d'eau et fossé pour application des différentes règlementations (BCAE, curage, zones de non-traitement).

Référentiel hydro du Parc

Aujourd'hui le PNR travail avec l'édition de 2014 de la BD TOPO pour un travail à l'échelle du parc. Mais sur certains secteurs, des inventaires plus locaux et plus complets existent. Il existe plusieurs antennes sur le parc avec des échanges mais avec des SIG indépendants. Il n'y a pas de collecte consolidée à l'échelle du parc.

La donnée n'est « a priori » pas soumise à des contraintes particulières de diffusion en dehors de « zones protégées » très particulières.

Réseau d'acteurs : DDT / fédération de pêche et APPMA / OFB – via leur rôle de police / conservatoire espaces naturels d'Auvergne (zones humides) – synthèse à l'échelle des zones humides / techniciens de rivières en syndicats ou communautés de communes

Récupération de données :

Est-il possible de récupérer les données du parc sur l'eau ? OUI sur donnée et modèles de données.

Données MAEC : identification et diagnostics sur les exploitations – plusieurs hectares (15 000 hec sur les 350 000 hec du parc).

QUI valide, QUI signale en ce qui concerne la mise à jour de la BD TOPAGE

Pas de revendication particulière du PNR sur un rôle à tenir. Plutôt la connaissance du processus où il faut être identifié. Attention de pas faire un truc « gazeux » pour ce processus. . Important d'avoir la généalogie des remontées.

Exemples d'expériences :

GéoOBS (outils ONEMA) – droits pas ouverts systématiquement à tout le monde mais il faut seulement s'inscrire et se former

Agence de l'eau demande à ce que les données produites sur les zones humides soient intégrées au logiciel **Gwern** (forum des marées atlantique) - obligation adossée à une subvention

Remarque : manque de données zones humides et tourbières / l'OFB a sorti « enquête d'eau » (appli mobile) pour identifier les débits en cours d'eau. De nombreuses études sont financées sur des secteurs pour cartographier les zones humides : si la typologie peut être complexe, les géométries surfiques de ces zones pourraient alimenter la BD TOPAGE (nouvelles entités ou modifications d'entités existantes). Quand la donnée n'est pas disponible autrement ou de manière homogène (pas d'étude terrain ou pas d'étude SIG / photointerprétation), complète avec BDTopo ORIGINE = « naturelle non aménagée » et PERSISTANC = « Intermittent » de manière à avoir une représentation, à petites ou moyennes échelles des « zones humides et tourbières » nombreuses sur le territoire.

Demain on communique sur le processus de mise à jour, est ce que le PNR peut servir de relais ?

Le PNR veut bien aider et, pourquoi pas, organiser une formation/information dans sa salle

Exemple de GEOOBS = formation portées par les départements afin d'expliquer, créer les comptes et expliquer avantages et limites.

Pourquoi pas seul ou avec l'IGN.

Actions :

CR à faire valider auprès du PNR et donnée

Récupérer auprès du PNR le MCD et les données

Récupérer auprès du PNR les contacts des techniciens de rivière.